

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, DÉPARTEMENT — S&P GLOBAL CONFIRME UNE NOUVELLE FOIS LA NOTE "AA / A-1+" POUR LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

1 DOCUMENT - Publié le 17 novembre 2021



Communiqué de presse - Standard and Poor's (17/11/2021).pdf
PDF-575.01 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

L'agence de notation financière internationale Standard and Poor's confirme la note à long terme « AA » du Département de Seine-et-Marne, ainsi que sa note à court terme court terme « A-1+ », en soulignant ses solides performances budgétaires. La Seine-et-Marne se classe ainsi parmi les Départements français les plus performants sur le plan de la gestion financière. Grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et à un endettement faible, la collectivité peut investir plus que jamais au bénéfice du territoire.

Pour la troisième année consécutive, l'agence Standard & Poor's a attribué au Département de Seine-et-Marne la note à long terme AA, soit la note la plus élevée pouvant être attribuée à une collectivité territoriale. La note à court terme court terme « A-1+ » est également confirmée. Ces notes sont assorties de perspectives stables.

L'agence salue la « stratégie budgétaire claire » du nouvel exécutif départemental « au travers d'un pilotage budgétaire étroit et d'une prospective financière réaliste ». Elle estime que « malgré un programme d'investissement ambitieux, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des recettes dynamiques devraient limiter le recours à l'emprunt. »

« Ces notes valident la pertinence de la stratégie budgétaire portée par l'exécutif départemental et placent la Seine-et-Marne au rang des meilleurs élèves en matière de gestion des dépenses publiques. Cela va nous permettre d'investir plus que jamais pour le territoire : c'est une excellente nouvelle pour tous les Seine-et-Marnais ! », se réjouit Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

L'agence de notation anticipe le fait que « la Seine-et-Marne bénéficiera de la reprise économique via des recettes fiscales dynamiques. Dans le même temps, la forte maîtrise de ses dépenses de fonctionnement permettra au Département de maintenir une épargne brute élevée. » Ainsi, tout en déployant un important programme d'investissement, le Département devrait afficher une capacité de financement après investissement positive sur la période 2021-2023 et bénéficier « d'une position de liquidité très favorable ».

« Cela témoigne de choix politiques ambitieux mais réalistes et d'un travail en profondeur mené par le Département pour construire un budget d'action équilibré au fil des années. Cette notation permet à notre collectivité de continuer à investir dans les meilleures conditions afin de poursuivre notre politique volontariste de modernisation du territoire », ajoute Daisy Luczak, vice-présidente déléguée aux finances, aux ressources humaines et à la commande publique.

Contacts presse :

- Anne-Laure Boinnard – 06 79 38 52 96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr
- Pauline Maingre – 06 72 84 70 49 – pauline.maingre@departement77.fr